

Champeaux Animations Loisirs

Fiche d'identification

Adhérent		Niveau			
Nom		Eveil	<input type="checkbox"/>	Jazz 1	<input type="checkbox"/>
Prénom		Initiation 1	<input type="checkbox"/>	Jazz 2	<input type="checkbox"/>
Date de naissance		Initiation 2	<input type="checkbox"/>	Jazz 3	<input type="checkbox"/>
Nom des personnes prenant en charge		GRS	<input type="checkbox"/>	Jazz Adulte	<input type="checkbox"/>
l'enfant à la fin des cours <input type="checkbox"/> Parent(s)		Cardio-Fitness			
<input type="checkbox"/> Enfant autonome <input type="checkbox"/> Autre :		Renforcement musculaire Adultes			

Parents de l'adhérent

Nom du père		Prénom	
Nom de la Mère		Prénom	
Adresse			
Code postal - Ville			
Téléphone fixe		Téléphone portable	
Adresse e-mail :			

Partie réservée au CAL

Cotisation 1 ^{er} trimestre		Chèque n°	Le
Cotisation 2 ^{ème} trimestre		Chèque n°	Le
Cotisation 3 ^{ème} trimestre		Chèque n°	Le
Passeport jeune (Champeaux)		Donné le	
Demande d'attestation le		Donnée le	
Période d'essai		Certicat médical du	

Si vous souhaitez vous investir pour le CAL de façon bénévole, cochez cette case :

J'autorise le CAL à prendre en photo ou filmer l'adhérent dans le cadre des activités de l'association et à exploiter ces images sur tout support de communication. <input type="checkbox"/>
J'accepte les termes du règlement intérieur de l'association qui est disponible à l'adresse suivante : http://cal.77.pagesperso-orange.fr/Document/Reglement_interieur.pdf <input type="checkbox"/>
Les inscriptions sont subordonnées au <u>versement d'une cotisation annuelle</u> arrêtée par le bureau du CAL chaque année. La cotisation devra être réglée avant le 1er cours. Cette cotisation annuelle reste définitivement acquise et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Un échelonnement trimestriel des encaissements pourra être accepté. (article n° 20 du règlement intérieur)
Les élèves devront souscrire une assurance tant pour les dommages dont ils seraient les auteurs (Responsabilité civile) que pour ceux qu'ils pourraient subir (assurance individuelle, accident corporel).
Observations :
Signature représentant légal

Champeaux Animations Loisirs

Fiche d'identification

Adhérent		Niveau			
Nom		Eveil	<input type="checkbox"/>	Jazz 1	<input type="checkbox"/>
Prénom		Initiation 1	<input type="checkbox"/>	Jazz 2	<input type="checkbox"/>
Date de naissance		Initiation 2	<input type="checkbox"/>	Jazz 3	<input type="checkbox"/>
Nom des personnes prenant en charge		GRS	<input type="checkbox"/>	Jazz Adulte	<input type="checkbox"/>
l'enfant à la fin des cours <input type="checkbox"/> Parent(s)		Cardio-Fitness			
<input type="checkbox"/> Enfant autonome <input type="checkbox"/> Autre :		Renforcement musculaire Adultes			

Parents de l'adhérent

Nom du père		Prénom	
Nom de la Mère		Prénom	
Adresse			
Code postal - Ville			
Téléphone fixe		Téléphone portable	
Adresse e-mail :			

Partie réservée au CAL

Cotisation 1 ^{er} trimestre		Chèque n°	Le
Cotisation 2 ^{ème} trimestre		Chèque n°	Le
Cotisation 3 ^{ème} trimestre		Chèque n°	Le
Passeport jeune (Champeaux)		Donné le	
Demande d'attestation le		Donnée le	
Période d'essai		Certicat médical du	

Si vous souhaitez vous investir pour le CAL de façon bénévole, cochez cette case :

J'autorise le CAL à prendre en photo ou filmer l'adhérent dans le cadre des activités de l'association et à exploiter ces images sur tout support de communication. <input type="checkbox"/>
J'accepte les termes du règlement intérieur de l'association qui est disponible à l'adresse suivante : http://cal.77.pagesperso-orange.fr/Document/Reglement_interieur.pdf <input type="checkbox"/>
Les inscriptions sont subordonnées au <u>versement d'une cotisation annuelle</u> arrêtée par le bureau du CAL chaque année. La cotisation devra être réglée avant le 1er cours. Cette cotisation annuelle reste définitivement acquise et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Un échelonnement trimestriel des encaissements pourra être accepté. (article n° 20 du règlement intérieur)
Les élèves devront souscrire une assurance tant pour les dommages dont ils seraient les auteurs (Responsabilité civile) que pour ceux qu'ils pourraient subir (assurance individuelle, accident corporel).
Observations :
Signature représentant légal